



16ème legislature

Question N° : 15124	De M. Hubert Brigand (Les Républicains - Côte-d'Or)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique		Ministère attributaire > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Rubrique >hôtellerie et restauration	Tête d'analyse >Situation des hôteliers, restaurateurs et cafetiers	Analyse > Situation des hôteliers, restaurateurs et cafetiers.
Question publiée au JO le : 13/02/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Hubert Brigand attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur les préoccupations exprimées par les hôteliers, restaurateurs et cafetiers de sa circonscription au sujet de la hausse de leurs charges. Il s'agit en particulier de la hausse continue des coûts de l'énergie, mais également des conséquences de la décision de la Cour de cassation concernant l'acquisition de droits à congés payés pour les salariés arrêtés au titre d'une maladie de droit commun ou relevant de la législation professionnelle. Pour bon nombre d'entre eux, il est en effet devenu impératif de travailler davantage pour simplement couvrir leurs charges fixes. Ils attirent également l'attention sur la question de la transmission de leurs entreprises dans un contexte de pyramide des âges défavorable et de la perte d'attractivité des territoires. C'est pourquoi il lui demande de lui indiquer comment il entend aider les hôteliers, restaurateurs et cafetiers à pérenniser leurs entreprises locales.